

DEPARTEMENT DE LA REUNION
MAIRIE DE SAINT.DENIS

CONSEIL MUNICIPAL
QUATRIEME SEANCE de 1978
MARDI 20 JUIN

L'an mil neuf cent soixante dix-huit, le MARDI 20 JUIN, à 17 H 30, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé en QUATRIEME SEANCE dans la Salle des délibérations, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Auguste LEGROS, MAIRE de la COMMUNE de SAINT.DENIS, Chevalier de la Légion d'Honneur.

Étaient présents :

MM. Auguste LEGROS - Marcel HOARAU - Marc GERARD - Dr Gilbert BOYER - Jacques TESSIER - Antoine APAVOU - Eric BOYER - Frantz FONTAINE - Raymond NANDO - Maxime RIVIERE - Jean-Marie DUPUIS - Gilbert ROYER - Valère ROBERT - Gérard LAUPET - Dr Gilbert GERARD - Jean-Marc NATIVEL - Aristide PAYET - Jack AFFEJEE - Melle Jeannine PASSY-SOULANGE - Mme Valère ROCHE - MM. André LICHARDY - Abdoul-Hack AFFEJEE - Roland LAW-KOON-MA-THON - Fred TANDRYA - Issop PATEL - Herfort CADET - Henry ATECTAM - Gérard LEFEVRE - Fred K/BIDI - Mme Jean-Marie KICHENIN - MM. Alex GRAVINA - Yvon HO-POON-SUNG.

Etaient représentés :

M. Camille BOURHIS	par M. Herfort CADET
M. Maurice CHANE KUNE	par M. Frantz FONTAINE
Mme André PAYET	par M. Marcel HOARAU
M. Jean-Claude MONDON	par M. Raymond NANDO
Mme Eléopold JASMIN	par M. Marc GERARD
M. Alexandre de BALBINE	par M. Gérard LAURET

Les autres conseillers étaient absents et non excusés.

Les membres présents formant la majorité de ceux actuellement en exercice peuvent délibérer en exécution de l'article 50 de la loi du 5 Avril 1884, sur l'organisation municipale.

NOTA - LE MAIRE certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie de ST.DENIS le 28 JUIN 1978 et que le nombre de Conseillers présents a été de 32 sur 41 en exercice./.

Il a été conformément aux dispositions de l'article 52 de la même loi procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Monsieur Marc GERARD avant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir les fonctions qu'il a acceptées.

La séance ouverte, le Maire a exposé ce qui suit :

LE MAIRE,

A. D. LECROS